

# PRESCRIRE ET CONCEVOIR DES TRAVAUX DE MIROITERIE CONFORMÉMENT AU DTU 39 POUR LES TRANSFORMATEURS, profils commerciaux (TCC)

Le + Formation adaptée pour les salariés évoluant dans une activité de transformation.  
Prescrire les vitrages adaptés à chaque situation, conseiller le client dans le cadre des travaux de miroiterie courants couverts par le DTU 39, identifier mes responsabilités et celles des autres intervenants. Préconiser les produits adaptés,

- > INITIATION
- > PERFECTIONNEMENT

## PUBLIC CONCERNÉ

Salariés issus d'une activité de transformation des produits verriers, commerciaux, technico-commerciaux, chargés d'affaires...

## PRÉ-REQUIS

Compétences sur les produits verriers

## POSITIONNEMENT:

Oui, questionnaire à compléter au moment de l'inscription

## RECUEIL DES ATTENTES, DIAGNOSTIC ET ÉTUDE DE VOTRE BESOIN

Nous contacter avant l'inscription (formulaire à compléter ou entretien téléphonique)

## DURÉE

2 jours (14h)

## FORMATEUR

Olivier Douard

## LIEU / MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- > Entrées/Sorties permanentes.
- > Voir calendrier annuel ou planification à la demande sous un délai de 2 à 3 semaines
- > Accueil et accès handicapés: nous contacter
- > Adresse ou plan d'accès annexé à la convocation

## TARIF PAR STAGIAIRE

- (déjeuner inclus)
- > Adhérents / partenaires: 840 €ht
- > Non adhérents: 1 200 €ht
- > Intra-entreprise: nous consulter

## PRISE EN CHARGE

- > Action individuelle ou collective
- > Contactez votre Opco pour toute étude de prise en charge financière
- > Pièces à fournir: programme et convention de formation
- > Subrogation Opco acceptée lorsque le financement est à 100 %

## ► OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ÉVALUABLES:

À l'issue de la formation, vous serez capables de:

- > Améliorer la qualité du conseil préventif, des ouvrages pour renforcer l'image de marque de l'entreprise.
- > Conseiller le client sur ses choix pour proposer de la valeur ajoutée, pour prévenir un risque (sinistralité ou sécurité), assurer son devoir de conseil en tant que professionnel.
- > Respecter et faire respecter des règles de l'art pour prévenir la sinistralité, réduire les retours en SAV. Analyser, traiter une réclamation en SAV, pour identifier ses responsabilités ou celle d'un tiers, le cas échéant.
- > S'appuyer sur le DTU 39 lors d'une procédure judiciaire relative à une sinistralité de vitrages pour faire revendiquer ses droits.

## ► PROGRAMME / CONTENU

### 1 DTU 39 - CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES

- > Systèmes de feuillures
- > Transport, Stockage, Manutention
- > Mise en œuvre
- > Entretien et maintenance,
- > Le remplacement de casse,
- > Condensation sur les faces externes des vitrages

### 2 DTU 39 - CRITÈRES GÉNÉRAUX DE CHOIX DES MATÉRIEAUX

- > Les produits verriers
- > Normes et marquage CE
- > Focus Vitrages Isolants
- > Les pathologies du vitrage isolant, les moyens de prévention

### 3 DTU 39 - CAHIER DES CLAUSES SPÉCIALES

- > Les règles qui définissent les rôles des intervenants de travaux de miroiterie sur chantier
- > Règlement des contestations

### 4 LES FAÇADES RIDEAUX

- > Les façades rideaux traditionnelles
- > Les systèmes VEC, VEA

### 5 JUSTIFIER LES SYSTÈMES NON TRADITIONNELS

- > Les Avis Techniques, les ATEX.

### 6 DTU 39 - LES CONTRAINTES THERMIQUES

- > Identifier une casse thermique.
- > Identifier la cause de la casse thermique.
- > Prévenir le risque de casse thermique Conseiller le client pour prévenir le risque

### 7 DTU 39 - MÉMENTO CALCULS

- > Dimensionnement des vitrages, application logiciel (XLGlace DTU 39)

### 8 LE DEVOIR DE CONSEIL

- > Les règles et les responsabilités en matière de conseil
- > Le défaut de conseil
- > La prévention des risques et le conseil

### 9 DTU 39 - LA PRESCRIPTION DE VITRAGES DE SÉCURITÉ

- > Identifier les verres de sécurité (la norme EN 12600)
- > Identifier les responsabilités de chacun en termes de sécurité
- > Les solutions proposées par le DTU 39, concernant les garde-corps, les allèges, les risques de blessures en cas de heurts, de chutes de débris de verre, la malveillance, en fonction de la nature de l'ouvrage (espace public, privé, école, gymnase...)

## MODALITÉS / MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Support de cours PowerPoint, clé USB ou téléchargement
- > Calculatrice ou outil dimensionnement
- > Guides ou fiches techniques illustrées, documents normatifs

## MÉTHODE MOBILISÉE

- > Méthode active, mises en situation, séries de questions proposées (oralement, questionnaires en ligne ou papier)
- > Des activités peuvent être proposées dans la session comme calculer une épaisseur devitrage, choisir un verre de sécurité adapté à une situation, s'exercer à argumenter et à apporter le bon conseil.

## MOYENS TECHNIQUES

- > Vidéoprojecteur ou application de visioconférence
- > Supports permettant la prise de notes
- > Prestation réalisée en présentiel ou à distance (visio)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Auto-évaluation des acquis, avec axes de progrès par auto-évaluation ou proposés par le formateur
- > Questionnaire d'évaluation des acquisitions pendant et/ou en fin de formation.
- > Questionnaire de satisfaction à chaud par le stagiaire (l'évaluation de la satisfaction des participants est construite à partir d'éléments d'évaluation de QUALIOP)
- > Questionnaire de satisfaction par le commanditaire

## MODALITÉS DE SUIVI

- > Feuille d'emargement
- > Certificat de réalisation

## CATÉGORIE D'ACTION

- > Développement des compétences

## FINALITÉS

- > Adaptation au poste de travail
- > Développement de l'emploi
- > Maintien dans l'emploi

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Précisez ici le **stage choisi** : .....  
en vous référant au planning annuel et aux programmes du catalogue

Date(s) choisie(s) : ..... Ville ou région : .....

Utilisez 1 seule fiche d'inscription par stage.

Vous pouvez photocopier ce formulaire vierge afin de procéder à d'autres inscriptions.

ENTREPRISE : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Personne chargée du dossier : .....

N° SIRET : ..... Code APE : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Mail : ..... Portable : .....

Prénom - Nom, n° de portable et fonction des participants :

1 ..... 2 .....

3 ..... 4 .....

- Recueil des attentes :  « je souhaite être rappelé(e) » pour effectuer le recueil des besoins par téléphone pour l'ensemble des salariés inscrits  « chaque salarié complètera individuellement le recueil des attentes.
- Admissions : les salariés inscrits aux formations sans pré-requis, sont admis sans questionnaire de positionnement d'entrée en formation.

## ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, ne donnera lieu à aucun remboursement. Nous ne retiendrons aucune somme pour frais administratifs. Cette somme sera à valoir, dans un délai limite de 6 mois, sur une session du même stage. Voir conditions générales en pied de page.

## Signature du responsable de formation et cachet de l'entreprise

Fait à : ..... le .....

Adresse de facturation (entreprise ou OPCO ?) : .....

**Tarifs :** Référez-vous au tarif indiqué sur la fiche du stage sélectionné

sociétés adhérentes : ..... € TTC

sociétés non adhérentes : ..... € TTC

Pour toute question, nous consulter au 01 88 61 00 64 - [ramon@ffpv.org](mailto:ramon@ffpv.org)

**Rappel :** Envoyer à votre OPCO votre demande de prise en charge AVANT le début du stage.

Transmettre le bulletin d'inscription par mail, puis joindre un chèque à l'ordre de FFPV CONSEIL ET FORMATION de 50 % du montant total TTC pour confirmer l'inscription.

FFPV CONSEIL ET FORMATION - 114 rue de la Boetie 75008 Paris - Tél. 01 88 61 00 64 - [info@ffpv.org](mailto:info@ffpv.org)